

## **EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

\*\*\*\*\*

**OBJET** : Programme de travaux forestiers 2023

**Séance du 31 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mai à dix-huit heures et trente-six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-cinq mai deux mille vingt-trois.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 23**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BERGEOT Joël, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole,

**Membres absents excusés avec pouvoir : 6**

CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER  
FORAY Gaëlle pouvoir Madame Corinne BOYER  
GUILLERMET Maria pouvoir Monsieur Le Maire  
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN  
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Secrétaire de séance** : Madame Nicole ROSIER

**Soit : 23 présents et 6 pouvoirs - 29 votants**

Monsieur le Maire présente le programme de travaux forestiers 2023 proposée par l'Office Nationale des Forêts.

Conformément à l'avis de la commission, il propose de retenir en priorité les travaux sylvicoles et la délimitation des parcelles nouvellement soumises à CORMARANCHE nous7 et nous8.

Proposition pour catégorie « A RETENIR » :

- Forêt sectionale 3 hameaux

Travaux sylvicoles intervention en futaie régulière pour 4 930€HT

- Forêt Communale d'HOSTIAZ

Eclaircie parcelles 6a 7a avec accord du CEN pour 3 150€HT

Travaux de maintenance entretien des renvois d'eau parcelle 17a pour 530€HT

- Forêt Communale de CORMARANCHE en Bugey

Maintenance création de périmètre nous7 77 +pose de plaques pour 3 600€HT

Maintenance création de périmètre nous8 78 +pose de plaques pour 3 880€HT

Maintenance de routes empierrées sur toute la forêt pour 1 050€HT

Proposition pour catégorie « NON RETENU » :

- Forêt sectionale de GENEVRAY

Entretien du parcellaire 30u 32u 35u +entretien périmètre + peinture 30u pour 2 090€HT

- Forêt sectionale de THEZILLIEU PONTHEIU

Entretien du parcellaire 5u 18u +entretien périmètre + peinture 5u pour 2 020€HT

- Forêt Communale d'HOSTIAZ

Entretien du périmètre et parcellaire 18u5a 2 920€HT

- Forêt Communale de CORMARANCHE en Bugey

Maintenance entretien limites peinture 53u 56u pour 2 990€HT

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité les pouvoirs étant engagé, des membres présents et représentés,**

- **RETENIR** les travaux sylvicoles suivants :

- Forêt sectionale 3 hameaux

Travaux sylvicoles intervention en futaie régulière pour 4 930€HT

- Forêt Communale d'HOSTIAZ

Eclaircie parcelles 6a 7a avec accord du CEN pour 3 150€HT

Travaux de maintenance entretien des renvois d'eau parcelle 17a pour 530€HT

- Forêt Communale de CORMARANCHE en Bugey

Maintenance création de périmètre nouvs7 77 +pose de plaques pour 3 600€HT

Maintenance création de périmètre nouvs8 78 +pose de plaques pour 3 880€HT

Maintenance de routes empierrées sur toute la forêt pour 1 050€HT

Soit un total de 17 140 €HT à charge de la Commune.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
Philippe EMIN

